guerre sera la dernière et que toutes les alliances offensives et défensives, peuvent être des mesures préventives contre les guerres futures. Les nécessités de la vie contemporaine rendent l'internationalisme obligatoire et les conflits doivent fatalement en résulter.

On pourrait peut-être raréfier, si pas faire disparaître entièrement les conflits armés, par une "feasible association of nations" qui ne devrait pas être une association restreinte à quatre nations, mais une association comprenant toutes les nations de l'univers. Ce n'est pas une nouveauté, il en a été beaucoup question autrefois, il en est encore un peu question depuis quelque temps. Mais pourquoi une alliance restreinte? Pourquoi quatre nations s'arrogeraient-elles le droit de régenter le monde? Pourquoi cette exclusion d'autres grandes nations et même de petites qui ne sont certes pas des quantités négligeables? En ne prenant que la population des pays d'Europe et d'Amérique, exclus de cette alliance, nous trouvons approximativement 360 millions d'habitants.

Si l'on veut tenter un essai sérieux d'établissement de paix permanente, il faut une ligue de toutes les nations, qui existe en fait et est le tribunal arbitral de La Haye, fondé en 1899. Il conviendrait de donner une plus grande autorité à cette institution à laquelle 41 Puissances, c'est-à-dire presque toutes, ont adhéré, et y ont délégué leurs hommes les plus éminents. Si des remaniements sont nécessaires, qu'on les apporte. Remarquons toutefois que des conflits internationaux ont déjà pu être évités, grâce aux bons offices de la cour permanente de La Haye. Il semble donc parfaitement inutile, de vouloir créer une chose existante, ayant donné des résultats. La Grande Guerre n'aurait pas eu lieu, si les incidents de Sarajevo, insignifiants si on les compare à tout ce qui en a été la conséquence, avaient trouvé leur solution au Palais de la Paix. Mais il est vrai que ces incidents ne furent qu'un prétexte. L'Allemagne voulait la guerre.

Il faudrait codifier le Droit des Gens, lui donner les sanctions nécessaires. Et le premier acte sur lequel les Puissances devraient apposer leurs signatures devrait être un traité rendant l'arbitrage obligatoire. Quels qu'ils soient, tous les différends entre Etats pourraient et devraient être tranchés par voie d'arbitrage et les décisions de la cour permanente devraient être exécutées. Il faudrait un code pour les Etats comme pour les individus, afin que les différends entre Etats se règlent comme les différends entre individus, c'est-à-dire, obligation de s'incliner devant les décisions des tribunaux, et non règlement par la "loi du plus fort". Devant ce tribunal, il ne peut être question de grands et de petits Etats, mais seulement de DROIT et de JUSTICE. Comme tous les citoyens sont égaux de-